

# Le L'Houmééen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

n° 9 Hiver 2023-2024

Enfance - Jeunesse



Cadre de vie



Vie Associative



L'Houmeau

**E.Leclerc**   
LAGORD



DES PROFESSIONNELS  
À VOTRE SERVICE !

Retrouvez les produits confectionnés dans nos Ateliers grâce à ces logos 



Parc Commercial du Fief Rose 17140 LAGORD  
05 46 34 18 69 - [www.fiefrose.fr](http://www.fiefrose.fr)

EHPAD



2 rue de la République  
17137 L'HOUMEAU  
Tél. 05 46 50 93 92  
[accueil@ehpad-larosedesvents.fr](mailto:accueil@ehpad-larosedesvents.fr)  
[www.ehpad-larosedesvents.fr](http://www.ehpad-larosedesvents.fr)

*La Rose des Vents*  
L'HOUMEAU - LA ROCHELLE

 **VOYAGES**  
E.Leclerc 

VOS CONSEILLÈRES VOYAGES  
SONT À VOTRE ÉCOUTE  
DU LUNDI AU SAMEDI



Avenue du Fief Rose 17140 LAGORD  
**05 46 45 08 67**  
[voyages@lagord.leclerc](mailto:voyages@lagord.leclerc)  
[www.voyagesleclerc.com/lagord](http://www.voyagesleclerc.com/lagord)

# Edito

par Jean-Luc Algay



## Chères & Houméennes, Chers & Houméens.

En septembre dernier, nous vous avons présenté lors de la réunion publique un bilan de mi-mandat qui est toujours un exercice nécessaire pour faire un point d'étape auprès de vous.

Projets concrétisés, en cours, en attente... Tous les projets ont été passés en revue.

Il était aussi légitime de présenter ce pour quoi nous avons été élus à savoir la mise en œuvre concrète de nos engagements sur l'ensemble des domaines couvrant notre champ de compétences : travaux, protection de notre environnement, éducation et jeunesse, sécurité et solidarité, culture et vie associative.

Malgré la période de crise sanitaire qui a fortement impacté nos actions – à l'instar de l'ensemble des communes du territoire français – différents projets ont pu être réalisés.

Au-delà de la gestion budgétaire qui se veut rigoureuse, nous continuerons nos investissements pour les deux dernières années de mandat sur :

- La réalisation du chauffage géothermique par nappe
- La construction d'ombrières photovoltaïques pour une auto consommation patrimoniale des bâtiments communaux
- L'élaboration et la mise en œuvre de la rénovation du hameau de la Genillère et en suivant celui du quartier des mouettes.
- La rénovation du revêtement de certaines voiries
- Le lancement en fin de mandat de l'appel à concours pour le nouveau groupe scolaire et le périscolaire le temps de tester le nouveau chauffage par géothermie sur le complexe sportif et restaurant scolaire.
- Continuer à acheter les terres sur l'Espace Naturel Sensible aux propriétaires vendeurs.
- Etc...

Nous avons dû faire des choix car il était primordial de stabiliser nos charges externes, essentiellement sur l'énergie, en réalisant des investissements d'avenir et nous avons suspendu provisoirement le projet de jardins familiaux.

Nous mettons toujours la même énergie pour voir se réaliser ces projets. Je remercie pour leur investissement, les élus et agents qui nous accompagnent au quotidien. L'action publique porte en elle un idéal : favoriser le vivre ensemble, garantir la qualité de vie, faire en sorte que nos enfants grandissent dans un environnement sain et préservé, respecter les règles comme celui du code de la route et principalement la priorité à droite, la limitation de vitesse et le respect des règles de stationnement (ne pas se garer sur les trottoirs ou devant les sorties de propriétés).

Confiance, solidarité, écoute, sens du service public et de l'intérêt général... autant de valeurs essentielles pour lesquelles nous nous sommes engagés. Autant de valeurs que nous avons fait le vœu de défendre. Autant de valeurs qui nous donnent la force d'avancer et de construire chaque jour, à vos côtés, de nouveaux projets, malgré ces temps incertains.

Je vous adresse, en mon nom et celui de mes collègues, à toutes et tous, une excellente année 2024. **Je vous donne rendez-vous le vendredi 26 janvier 2024 à 18h au complexe Saint-Exupéry pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

Jean-Luc ALGAY

Maire de l'Houmeau

Vice Président de la Communauté d'Agglomération au Développement Economique



## Le Houméen

Bulletin municipal d'informations de la mairie de  
L'Houmeau n°9 - Hiver 2023-2024

Directeur de la Publication : Jean-Luc ALGAY

Equipe de coordination :

Yannick CADET et Marianne BRUNET

Crédits photos : Mairie de l'Houmeau, Bruno Hemar,  
Coopérative Carbone, Wilfried Monteau, Alexandre Lemaitre,  
Marianne Brunet, Jean-Luc Algay, Raymond Escobar,  
Droits réservés.

Photo de couverture : Mairie de l'Houmeau

Création / Mise en page : 1, 2, 3 ! Simone

Impression : Imprimerie Rochelaise

Groupe Le Nouvel R

Régie publicitaire : EdiPublic 05 49 01 44 11

Dépôt légal : Janvier 2024

## Edito

## Vie municipale

- ▶ L'heure civique l'Houméenne 4
- ▶ Enfance / jeunesse
  - Le Conseil Municipal des enfants 5
  - Nouvelle année scolaire, nouveaux élus 5
  - Projet Educatif de Territoire 2023/2026 6-7
  - Ludomobile, faites vos jeux 8
  - Des spectacles de fin de fin d'année pour tous les âges 8
  - Bilan actions anti-gaspi 9
- ▶ Cadre de vie
  - Déchets : ce qui change en 2024 10
  - Et après 2024 ? 11
  - Le projet Forêt Bleue 12
  - Les radars pédagogiques 13
- ▶ Urbanisme
  - La genèse d'un projet majeur 14-15
  - Conseil des Sages 16
  - L'accession sociale 17
  - Espace naturel sensible (ENS) 18
- ▶ Vie économique
  - Le point sur les finances de la commune 19
  - Commerces : bienvenue aux nouveaux ! 20
- ▶ Affaires sociales – Les actions du CCAS
  - GCSMS 21
  - Retour sur les actions 2023 du CCAS 22-23

## Vie associative

- ▶ L'Houmeau, mon village animé 24
- ▶ La fête du port du Plomb : le grand retour ! 25
- ▶ La vie associative 26

- ▶ Le mot de l'opposition 27

## L'Houmeau pratique

- ▶ Agenda 2024 28
- ▶ Numéros utiles 29

# L'heure civique L'Houméenne

**L'heure CIVIQUE**  
L'Houméenne

**Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?**

Courses, démarches administratives, courts déplacements, petit bricolage, lecture de compagnie...

Contactez l'Heure Civique par téléphone ou par mail :  
05.46.50.91.39  
lheurecivique@lhoumeau.fr

Une initiative de

La Charente Maritime LE DEPARTEMENT

FAMF 17

Mutualia

VOISINS SOLIDAIRES

Imprimé par vos soins - Ne pas jeter sur la voie publique - Young Solidaires - 50 837 017 00004, Paris - 0226 Association Française

## Le Conseil Municipal des Enfants : Un déjeuner avec le Député



À la fin de l'année scolaire 2022/2023, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont eu le plaisir de rencontrer Monsieur Olivier Falorni, Député de notre circonscription.

Ce temps d'échanges s'est déroulé à l'heure du repas, en présence de Monsieur le Maire, d'Aurélié Crouzeau, adjointe en charge de l'enfance et de Marie-Christine Coutanceau adjointe en charge de la restauration scolaire. Les enfants ont pu poser leurs questions à M. Falorni, qui y a répondu avec plaisir.

A cette occasion, Thiébault Lévêque, le chef du restaurant scolaire, avait préparé un menu amélioré pour un déjeuner spécial entre élus de tous âges.

## Nouvelle année scolaire, nouveaux élus, nouveaux projets

Dès le mois de septembre, les nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants ont été élus par les élèves de l'école primaire. Les jeunes élus ont été choisis pour représenter leur classe et mettre en place de nouveaux projets.

Au-delà de la présence des jeunes élus aux moments officiels de la vie L'houméenne, le Conseil Municipal des Enfants a décidé la mise en place de deux commissions : l'une composée des élus des classes de CP, CE1 et CE2 ; et l'autre avec les élus des trois classes de CM. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude : une formation aux premiers secours pour tous, l'organisation d'un cross à destination des habitants de la commune ou encore la remise en place d'un petit déjeuner pour les élèves.

Les jeunes élus devront faire des choix afin de concrétiser ces projets.

**Simon LACOUR**

*Animateur*

**Sébastien COURADIN**

*Responsable du service Enfance-Jeunesse*

**Aurélié CROUZEAU**

*Adjointe au Maire déléguée à l'enfance jeunesse*



# Projet Éducatif de Territoire 2023-2026

Le projet éducatif de territoire (PEdT) est un outil de collaboration locale, mais également une feuille de route qui rassemble les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Instauré lors de la réforme des rythmes scolaires de 2014, il formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant et jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, et dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il est régulièrement révisé pour coller au plus près de la réalité.

À L'Houmeau, les moutures 2015-2018 et 2019-2022 concernaient les écoliers âgés de 3 à 11 ans. Pour la période 2023-2026, et sur proposition des services de l'État, la Municipalité a fait le choix de s'engager sur un PEdT « élargi » afin de prendre en compte également les besoins des très jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans, ceux des jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans mais aussi les enjeux liés à la parentalité.

Le projet vient d'être approuvé à l'occasion du dernier Conseil Municipal.



## UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

Le travail d'élaboration du nouveau projet éducatif s'est déroulé au cours de l'année 2023.

La volonté était de recueillir les analyses, de croiser les regards et de collecter les propositions de l'ensemble de la communauté éducative L'houméenne.

Ainsi, de janvier à mars, une douzaine d'entretiens ont été menés auprès des différents acteurs éducatifs du territoire pour élaborer un état des lieux sur l'offre de services ainsi que sur les besoins des enfants, des jeunes et des familles. Le diagnostic s'est achevé en avril à l'occasion d'un séminaire de travail auquel ont participé de nombreux parents, des élus de la Municipalité, des représentants d'associations et des professionnels de différents horizons (Éducation Nationale, collectivités, acteurs de la petite enfance...).

Pour la phase de concrétisation, la mise en place de temps d'échanges entre les différents partenaires (conseils d'école, commission municipale enfance jeunesse / restauration scolaire, groupes de travail, etc.) et le développement des collaborations constituent des leviers essentiels pour offrir un parcours éducatif cohérent prenant en compte les articulations entre les différents temps de l'enfant et du jeune.

### CINQ GRANDS ENJEUX STRATÉGIQUES

Ce travail collectif a permis la définition de cinq grandes orientations pour les quatre prochaines années :

#### 1. Promouvoir et renforcer la coéducation par le développement et la coordination d'un travail en réseaux et en partenariat :

- En impliquant l'ensemble des acteurs éducatifs, y compris les familles ;
- En partageant des valeurs et pratiques pédagogiques ;
- En renforçant le travail en partenariat et en mutualisant des dispositifs et des projets.

#### 2. Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles :

- En garantissant l'accessibilité des services à toute la population ;
- En favorisant l'inclusion des enfants à besoins spécifiques (ex : situation de handicap) ;
- En consolidant et en pérennisant l'offre d'accueil des 0-3 ans ;
- En ajustant au plus près l'offre de services aux besoins des familles et des enfants ;
- En prenant en compte tous les publics (développement d'une offre à destination des 11-18 ans).

#### 3. Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité :

- En garantissant le bien-être, l'épanouissement et les conditions de la réussite (égalité des chances, lutte contre le harcèlement, conditions d'accueil, aide aux devoirs, etc.) ;
- En favorisant l'accès aux loisirs, à la culture et à la pratique sportive (diversité des pratiques, mini-camps, sorties, etc.) ;

- En contribuant à l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et de l'autonomie (Conseil Municipal des Enfants, chantiers jeunes, etc.) ;
- En éveillant la conscience écocitoyenne et en agissant en faveur de la transition écologique.

#### 4. Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services :

- En fournissant aux familles des informations régulières sur les activités et les événements ;
- En instaurant des temps d'échanges et de rencontres avec les parents et entre parents ;
- En proposant des événements et des temps forts.

#### 5. Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire :

- En faisant la promotion des métiers de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse ;
- En valorisant l'action des professionnels ;
- En permettant l'accès à la formation et le développement des compétences ;
- En améliorant les conditions d'emploi ;
- En soutenant les actions et les dispositifs portés par les partenaires.

**Aurélië CROUZEAU**

Adjointe au Maire déléguée à l'enfance jeunesse

**Sébastien COURADIN**

Responsable du service Enfance-Jeunesse

### UNE MISE EN ŒUVRE SUR QUATRE ANNÉES

Le projet éducatif est composé d'un plan de 18 actions à mettre en œuvre sur les quatre prochaines années. Ces actions ont été hiérarchisées selon leur importance et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Dès le début de l'année 2024, des premières actions vont voir le jour. La première sera la diffusion aux familles d'un questionnaire de satisfaction sur l'accueil de loisirs « Le Petit Prince » et la construction d'un projet à destination des jeunes collégiens et lycéens. Pour en savoir plus, une restitution sur les grands enjeux du projet éducatif, mais également sur sa mise en œuvre, sera proposée à tous les L'houméens au cours du premier trimestre.



## Ludomobile, faites vos jeux !



Une Ludomobile est un véhicule (caravanes, utilitaires...) qui sert à transporter des jeux et des jouets vers un lieu (une salle, une place, un jardin, ...) qui abritera pour un temps une ludothèque éphémère. Elle est animée par des ludothécaires proposant des mises en jeux adaptées au plus grand nombre.

En 2022/2023, plusieurs communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ont travaillé, sous l'égide de centre socio-culturel des Pertuis (Mireuil), à la création et au déploiement d'une LUDOMOBILE mutualisée. Outre L'houmeau, les communes de Périgny, Dompierre s/ Mer, Puilboreau, Saint-Christophe, Saint-Rogatien, Nieul s/ Mer et Vérines se sont associées au projet.

Ouverte à tous les publics, une Ludomobile offre la possibilité :

- D'organiser des animations aux formes diverses : espace public, groupes ou évènements...
- D'amener le jeu au plus proche des publics ;
- De favoriser les échanges et le lien social à travers le jeu, permettre l'inclusion de tous.

Depuis septembre, la Ludomobile a commencé à se déployer sur les territoires des communes partenaires : peut-être l'avez-vous déjà

aperçu à l'occasion du Forum des associations, en centre-bourg une fois par mois (toute la journée), ou encore à côté des écoles (sortie de classe, en fin d'après-midi).

La Ludomobile, notamment soutenue financièrement par la CAF de Charente-Maritime et l'Etat, interviendra dorénavant à L'houmeau à raison de 120 h par an. Sa venue est annoncée sur les panneaux lumineux, le site web et le compte Facebook de la commune. N'hésitez pas à vous y retrouver et à aller à la rencontre les ludothécaires.

**Wilfried MONTEAU**

*Directeur Général des Services*



## Des spectacles de fin d'année pour tous les âges

L'approche des fêtes de fin d'année est souvent synonyme de moments magiques et de festivités. Cette année, la mairie de L'houmeau a décidé d'étendre cette magie au public des tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Chaque année, la mairie a pour habitude d'offrir un moment de joie et de rires aux enfants du groupe scolaire en organisant un grand spectacle de fin d'année.

En 2023, la Municipalité a souhaité aller plus loin en proposant également un spectacle à destination des tout-petits âgés de 3 mois à 3 ans. Une décision qui témoigne de la volonté de prendre en compte toutes les tranches d'âge.

### UN SPECTACLE COLORÉ ET POÉTIQUE POUR LE BONHEUR DES PLUS PETITS

Ainsi, le 19 décembre en matinée, une soixantaine d'enfants accompagnés par une vingtaine de professionnels de la petite enfance, ont eu le plaisir d'assister dans la salle de l'Orangerie au spectacle « Au jardin de Lucie ». Représentation abordant les thèmes des 4 éléments et du jardin.

Dans une ambiance cosy et assombrie, le jeu théâtral et les chants de Lucie ont su captiver l'attention des tout petits et éveiller leur curiosité.

### UN RASSEMBLEMENT QUI DONNE ENVIE D'ALLER PLUS LOIN

Cet événement ne se limitait pas à une simple représentation, il a permis les rencontres et échanges de certains enfants et professionnels.

**Pour prolonger le plaisir, continuer à créer de beaux souvenirs et favoriser les rencontres, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 3 février 2024 à l'espace Saint-Exupéry pour le premier festival L'houméen de la très petite enfance !**

**Aurélien CROUZEAU**

*Adjointe au Maire déléguée à l'enfance jeunesse*

**Sébastien COURADIN**

*Responsable du service Enfance-Jeunesse*

# Actions anti-gaspi : le 1<sup>er</sup> bilan



Tout au long de l'année 2023 l'équipe du restaurant scolaire a poursuivi son travail de lutte contre le gaspillage alimentaire en collaboration avec les ambassadrices du tri et de la prévention des déchets de l'Agglo de La Rochelle. Un programme élaboré sur deux ans permettra de mettre en place des actions efficaces sur les 29 710 repas servis annuellement.

La première session de pesées des déchets alimentaires a été réalisée en début d'année, sur une durée de 15 jours sans informer les enfants de cette démarche. Les premiers résultats étaient encourageants puisqu'ils étaient largement en dessous de la moyenne nationale de 110g de déchets alimentaires par enfant. Les enfants L'Houméens ne produisaient que 24.8g de déchets chacun !

La deuxième session s'est déroulée au mois d'octobre.

Cette fois-ci, les enfants ont été sensibilisés à la démarche et ont pu participer activement à la réduction des déchets alimentaires !

L'installation de nouveaux composteurs participe à la réduction des déchets, puisque tous les biodéchets sont transformés en compost qui servira à l'entretien des espaces verts de la commune.

Par ailleurs, l'équipe du restaurant scolaire continue de proposer des repas et des goûters de qualité, avec un maximum de produits BIO et locaux afin de satisfaire au mieux les papilles de nos petits et de leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

Afin d'offrir plus de confort aux enfants pendant les repas, une troisième salle de restauration a été ouverte. Cette nouvelle salle se situe dans la salle dite de «l'écrivain», elle a été entièrement rénovée et équipée afin d'accueillir les enfants par table de cinq et ainsi réduire le bruit, et rendre le temps du déjeuner agréable pour tous.

**Marie-Christine COUTANCEAU**  
Adjointe au Maire déléguée  
au restaurant scolaire

**Thiébault LEVEQUE**  
Responsable du restaurant scolaire

# Déchets : ce qui change en 2024

Diminuer de 60 kg la quantité de déchets produits par habitant d'ici à 2030, c'est l'objectif que la Communauté d'agglomération de La Rochelle s'est fixé pour préserver l'environnement, répondre aux nouvelles réglementations et maîtriser les coûts de gestion du service. Entre 2024 et 2026, différentes mesures complémentaires vont être déployées pour inciter et aider les usagers (habitants, entreprises, commerces, administrations...) à changer leurs pratiques, avec l'idée que le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas.

## Le tri des déchets alimentaires est-il obligatoire ?

- ▶ Oui, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités doivent mettre à disposition de chaque habitant une solution de tri lui permettant de ne plus jeter à la poubelle ses déchets alimentaires. Le tri des déchets alimentaires est un nouveau geste à adopter. Cela permet de réduire jusqu'à 1/3 sa poubelle d'ordures ménagères.
- ▶ D'ici fin 2025, l'Agglo fera en sorte que chaque usager bénéficie d'un moyen de tri lui permettant de ne plus jeter ses déchets alimentaires dans sa poubelle d'ordures ménagères.

Composteurs individuels, composteurs partagés ou Points d'Apport Volontaire (PAV) : plusieurs solutions seront proposées selon votre situation.

## Comment trier les déchets alimentaires ?

### Vous habitez une maison individuelle

- ▶ **L'Agglomération vous propose un composteur gratuit** pour y déposer vos déchets alimentaires si vous n'êtes pas déjà équipé. Pour l'installer il suffit d'une surface d'1 m<sup>2</sup> au sol.
- ▶ Une distribution gratuite de composteurs en porte-à-porte sera organisée entre janvier 2024 et mi-2025 à l'occasion de l'enquête "usagers".
- ▶ Vous pouvez également opter pour un autre type de composteur que celui fourni par l'Agglomération, soit en achetant un composteur en magasin, soit en le fabriquant vous-même.

### Vous habitez un immeuble

- ▶ L'Agglomération fournit tout le matériel nécessaire et accompagne l'installation de composteurs partagés au pied des immeubles jusqu'à leur fonctionnement en autonomie.

- ▶ Le site de compostage partagé est ensuite géré par des référents formés à la pratique du compostage : habitants volontaires, gardiens d'immeuble ou prestataires missionnés par le bailleur social ou le syndic de copropriété, pour tout ou partie des tâches nécessaires au bon fonctionnement du site de compostage.
- ▶ **Vous souhaitez devenir référent compostage bénévole de votre immeuble ? Rapprochez-vous de votre bailleur ou de votre syndic de copropriété.**

### Vous n'avez pas la possibilité de composter à domicile (maison ou immeuble)

- ▶ D'ici fin 2025, l'Agglomération implantera des Points d'Apport Volontaire dédiés aux déchets alimentaires.
- ▶ Un bioseau, pour stocker provisoirement vos restes de cuisine, ainsi qu'un Pass pour accéder aux points de dépôt, vous seront fournis par l'Agglomération à l'occasion de "l'enquête usagers".

## Une grande enquête auprès de tous !

Une enquête sur les déchets sera menée en porte-à-porte entre janvier 2024 et mi-2025 auprès des 110 000 usagers, particuliers et professionnels, de l'Agglomération, pour préparer les évolutions du service et vous aider à « faire le tri dans vos habitudes ».

Après la distribution d'un courrier d'information dans les boîtes aux lettres annonçant le passage de l'enquête à L'Houmeau, des enquêteurs mandatés par l'Agglomération réaliseront des visites en porte-à-porte.

À cette occasion :

- ▶ Ils vérifieront vos coordonnées et les références de vos bacs (pucés) et de votre « Pass déchèteries »

- ▶ En fonction de la composition du foyer, la dotation en bac bleu/gris et bac jaune pourra être réajustée
- ▶ **Un composteur individuel sera fourni aux ménages résidant en maison** (avec jardin) et un **bioseau** aux personnes concernées par les **composteurs collectifs** ou par les **Points d'Apport Volontaire**
- ▶ Les usagers concernés par l'apport volontaire seront dotés du nouveau « Pass déchets », qui remplacera progressivement le « Pass déchèteries ». Il servira à ouvrir les Points d'Apport Volontaire et à accéder aux Centres de Valorisation des déchets.

# Et après 2024 ?

## La fréquence de collecte des bacs en porte-à-porte va être réduite, est-ce vrai ?

- ▶ Oui. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les bacs de collecte des ordures ménagères (bleus/gris) et des emballages-papiers (jaunes) seront collectés tous les 15 jours (sauf en juillet-août).

## Qu'est-ce que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ?

### Pourquoi va-t-elle changer et vais-je payer plus cher ?

- ▶ Destinée à financer le service public de collecte et de traitement des déchets, la TEOM est une taxe additionnelle à la taxe foncière. Son montant est basé sur la valeur locative du logement. Elle est due par les propriétaires qui peuvent, le cas échéant, la récupérer auprès de leurs locataires.

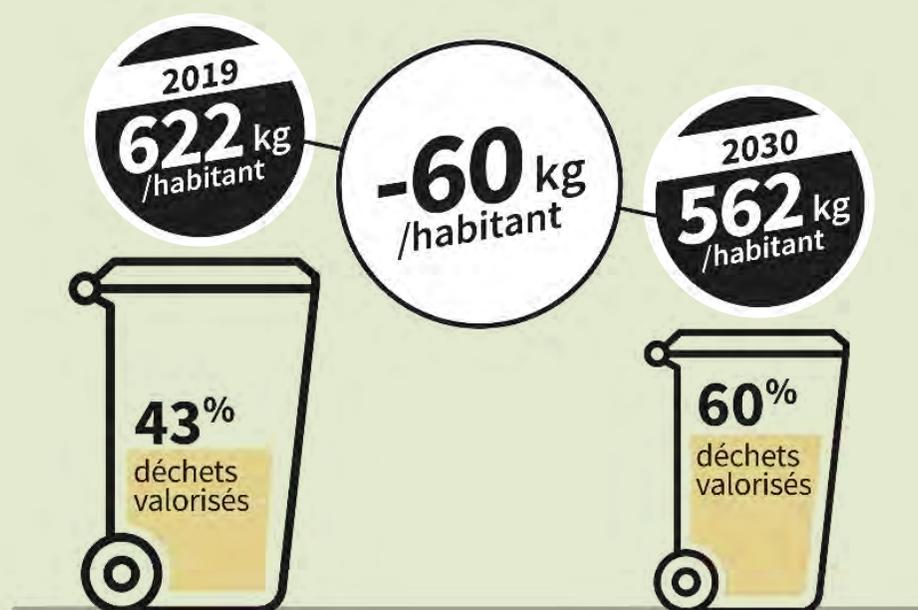
- ▶ A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, la TEOM va évoluer pour intégrer une part incitative. La nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI), c'est une nouvelle manière de payer la collecte et le traitement des déchets en fonction du niveau de production des usagers. Ce qui change, c'est son mode de calcul qui prend en compte le volume de déchets jetés. Avec la tarification incitative, chacun devient acteur de sa production de déchets !

- ▶ La mise en place de la TEOMI est un moyen d'encourager la réduction et le tri des déchets, grâce à une tarification plus juste et équitable.

## Vais-je payer plus cher ?

- ▶ Oui, si vous jetez beaucoup dans votre poubelle d'ordures ménagères (poubelle bleue). Avec la tarification incitative, le coût supporté par chaque usager est calculé en fonction de ses pratiques : ceux qui produiront beaucoup de déchets paieront plus que ceux qui en produiront moins.

**Wilfried MONTEAU**  
Directeur Général des Services



# Le projet Forêt Bleue

De nombreux espaces publics ne sont aujourd'hui pas arborés car ils sont jugés trop petits pour intéresser une exploitation forestière alors que ces petits espaces sont aménageables.

En parallèle, l'enjeu de neutralité carbone de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle d'ici 2040 nécessite de développer des projets de séquestration carbone.

Partant de ces constats, un groupe de citoyens a décidé de se mobiliser pour développer des micro-forêts sur ce territoire littoral, et la Coopérative Carbone les accompagne.

Ce projet Forêt Bleue consiste à planter des arbres dans les espaces libres le permettant, sur les communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

L'ensemble de ces mini-forêts constituées, appelées « Forêt Bleue », permettra de transformer le paysage de notre territoire, développer la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur et séquestrer du carbone.

Un premier terrain de 11 000 m<sup>2</sup> sur la commune de Dompierre-sur-Mer a accueilli près de 7500 arbres et arbustes d'une trentaine d'essences différentes fin 2022.

La Forêt Bleue continue de grandir puisque d'autres communes ont décidé d'accueillir une micro-forêt et c'est notamment le cas de L'Houmeau.

Pour mener à bien ces nouvelles plantations, un chantier participatif devait être organisé le samedi 25 novembre 2023 mais les conditions météorologiques n'ont pas permis de maintenir cette action. Ce n'est que partie remise puisque **une nouvelle session de plantations sera organisée au premier trimestre 2024 !**

Pour participer aux chantiers, pas besoin d'être un expert. Tout le monde est le bienvenu, petits comme grands. Seule condition : venir avec des chaussures confortables et des gants.

## LA COOPÉRATIVE CARBONE

La Coopérative Carbone est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, basée à La Rochelle. Son objectif : être l'outil territorial, le partenaire de confiance, qui permet à chacun d'agir localement pour réduire notre impact sur le climat.

Son rôle est d'actionner localement les leviers de la neutralité carbone collective en :

- ▶ Sensibilisant les acteurs du territoire aux "enjeux énergie-climat"
- ▶ Accompagnant les organisations et collectivités dans la mesure et la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre
- ▶ Favorisant l'émergence de projets de réduction et de séquestration du carbone par la vente de crédits carbone.

*La Coopérative Carbone*



Credit photo : Coopérative Carbone

## Les radars pédagogiques

Dans la précédente édition du L'Houméen (numéro 8 sorti en janvier 2023), nous vous avons présenté la mise en place des radars pédagogiques ainsi que leurs résultats sur les principaux axes de circulation de la commune. Après une année de relevés, voici les résultats comparés. Une légère baisse de la vitesse des véhicules est relevée sur l'ensemble de la commune. Pour rappel, ces radars sont uniquement à caractère pédagogique, ils ne relèvent pas les numéros minéralogiques des véhicules et n'enregistrent aucune infraction au code de la route.

Alexandre LEMAITRE  
Policier Municipal



		Vitesses Moyennes	
		2022	2023
RUE DE LA ROCHELLE (30km/h)	sens entrant (vers le bourg)	31,76 km/h	Problème électrique
	sens sortant (vers Lagord)	32,54 km/h	Problème électrique
RUE F. MITTERRAND (30km/h)	sens entrant (sens montant)	25,91 km/h	➡ 25,66 km/h
	sens sortant (sens descendant)	32,31 km/h	➡ 30,86 km/h
RUE DE LA REPUBLIQUE (PARC) (30km/h)	sens entrant (sens de la montée)	26,65 km/h	■ 26,65 km/h
	sens sortant (vers le bourg)	25,85 km/h	➡ 25,71 km/h
RUE DE LA REPUBLIQUE (EHPAD) (30km/h)	sens de la montée	34,25 km/h	➡ 33,71 km/h
	sens de la descente	33,13 km/h	➡ 35,56 km/h
RUE DU PORT (80km/h)	sens entrant (vers le port)	55,88 km/h	➡ 50,79 km/h
	sens sortant (vers le bourg)	48,77 km/h	➡ 47,13 km/h



## La chasse aux dépôts sauvages : c'est désespérant !

Les dépôts sauvages se multiplient sur L'Houmeau, à proximité des points d'apports volontaires enterrés sur le chemin des Sartières, dans les marais, et même sur la plage... Chaque année, des kilos de déchets sont ramassés par les services techniques municipaux, mobilisant les agents et engendrant des dépenses pour la commune. Pour rappel, à chaque constatation de telles infractions, une plainte est déposée auprès des services de la gendarmerie. L'auteur des infractions est passible d'une facturation du montant des frais engagés par la commune pour l'évacuation des déchets collectés, d'une amende d'un montant maximum de 750€ et d'une confiscation du véhicule qui a servi au transport des déchets.

## La genèse d'un projet majeur

La rénovation de voiries nécessite un long travail d'études, de recherches de financement, de concertation, de préparation, de suivi, d'ajustement et d'organisation.

Le chantier des rues du Cormier, de l'Océan, Raymond Jean et de l'impasse des Ecoles constitue un bon exemple.

Deux acteurs majeurs conduisent ce travail : Le « **maitre d'ouvrage** », la commune de L'Houmeau, qui finance le projet, établit un « cahier des charges ». Le maitre d'ouvrage avalise ou non les propositions du « **maitre d'œuvre** », choisi par les élus, en l'occurrence le Syndicat Départemental de la Voirie (SDV). Celui-ci conçoit techniquement le projet, assure le suivi du chantier, la coordination avec l'entreprise de travaux publics (EUROVIA) et un autre acteur, la communauté d'agglomération (CDA) de La Rochelle, du fait de sa compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU). Le SDV constitue également une aide pour rechercher les subventions sans lesquelles rien ne pourrait se faire.

Conception, concertation et suivi sont les trois mots qui résument un tel projet.

En 2020, au début de la mandature de l'actuel Conseil Municipal, la décision est prise de rénover les rues du Cormier, de l'Océan et Raymond Jean mais également l'impasse des Ecoles. Ces axes constituent un ensemble cohérent.

Pour limiter la gêne des usagers, le choix est fait de procéder rue par rue avec des échéances « temps ». Ces dernières n'étant qu'indicatives en raison des possibles aléas du chantier : conditions météorologiques, difficultés imprévues, gestion des eaux pluviales.



▲ La rue du Cormier avant..



▲ La rue du Cormier maintenant

Pour chacune des rues, le processus est le même. La conception du projet, élaboré par le SDV, est confrontée à l'avis des riverains au cours d'une réunion publique où les élus présentent le dossier, reçoivent les avis, les discutent. Puis chaque riverain est reçu individuellement.

Toutes les remarques sont transmises au SDV auquel les élus font valoir leurs propres observations. De nouveaux entretiens avec les riverains permettent de représenter le projet retravaillé.

Cette phase de concertation est essentielle mais elle ne doit jamais créer une illusion. Il y a ce qui est possible et ce qui n'est pas possible. Les exigences impossibles de riverains sont, au final, rares.

Si nécessaire, nous nous devons de dire clairement « non ».

Dans la phase de concertation, rassurer les riverains sur la gêne qu'ils vont subir est essentiel. L'expérience montre que les entreprises de travaux publics, particulièrement les chefs de chantiers et les ingénieurs de travaux se montrent très à l'écoute des craintes des habitants. Chaque problème trouve une solution pour limiter ou contourner une gêne.

La phase « travaux » est suivie quasi quotidiennement par le maitre d'œuvre, le SDV. Chaque semaine, une réunion de chantier a lieu sur site avec l'adjoint et le conseiller municipal concernés, le directeur des services techniques (DST) de la commune, le SDV, l'entreprise de travaux publics et la CDA de La Rochelle pour la partie gestion des eaux pluviales.

Les solutions techniques pour régler les imprévus ou les difficultés sont approuvées ou non par l'adjoint au Maire.

En cas d'incohérences qui dénatureraient le projet lui-même, l'élu en réfère au Maire.

Ce chantier a connu de vraies difficultés, notamment à propos de la gestion des eaux pluviales.

La CDA mettait en œuvre un processus innovant de « chaussée absorbante ». Certaines préconisations étaient clairement inacceptables pour la commune sur le plan technique mais aussi au regard de nos finances.

Après des moments de tension dans les échanges mais aussi de réflexions par tous (Mairie, SDV, CDA et entreprise) des solutions techniques et financières ont été trouvées. Les retards et les interruptions dans le chantier sont en partie dus à cette

grande difficulté de conception du nouveau processus pour la GEPU.

Les abondantes pluies du dernier trimestre 2023 ont montré toute la validité du principe de « chaussée absorbante ».

Après un tel chantier, dont le coût s'élève 1 552 865. 33 € TTC, la commune peut tirer quelques conclusions.

La « plus-value », au sens technique, de confier la maîtrise d'œuvre au Syndicat Départemental de la Voirie est indéniable.

D'autre part, la partie « signalisation » n'était pas incluse dans la convention de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat de la voirie.

Ce qui a été une erreur entraînant un retard dans la pose de la signalisation après la fin du chantier de voirie.

Fort de l'acquis de cette expérience, nous pouvons nous tourner vers d'autres projets de rénovation de voiries. Ils seront soumis au préalable à l'avis de la commission municipale compétente, de celui du bureau municipal puis inscrits dans le budget et votés en Conseil Municipal.

**« Conception, concertation et suivi » seront nos « maîtres mots ».**

**Bruno HEMAR**

1<sup>er</sup> adjoint au Maire



▲ Rue R. Jean

◀ Rond point de la rue Raymond Jean

# Conseil des Sages

Le Conseil des Sages a été créé par délibération du Conseil municipal le 18 mai 2021.

Il s'agit d'une instance consultative, composée d'habitants à la retraite ou sans activité professionnelle, qui peut être saisie par la Municipalité afin de rendre un avis sur un projet, et qui peut aussi s'autosaisir de sujets en lien avec ses compétences : environnement, cadre de vie, mobilité, action sociale, etc.

Le Conseil des Sages est actuellement composé de 9 membres qui participent aux Commissions municipales où sont présentés des projets, des propositions budgétaires, etc.

Depuis sa mise en place, le Conseil des Sages s'est investi et a travaillé sur divers sujets relatifs au risque de submersion (renforcement de la digue de Pampin), au projet de requalification des écoles et du séminaire, aux projets de liaisons de pistes cyclable et de valorisation des déplacements doux, mais également à la valorisation du patrimoine local (bornes du sentier pédestre, valorisation du parc) et aux manifestations communales. Le Conseil des Sages a également participé à la mise en place de l'Heure civique avec le CCAS.

A la demande de la Mairie, le Conseil des Sages continuera à s'intéresser et à s'impliquer dans divers projets à l'étude ou en cours sur la commune de L'Houmeau.

Nous pouvons citer :

- balade vélo pour la découverte de L'Houmeau prévue pour le 25 mai 2024, en collaboration avec le CCAS
- projet de géothermie pour le chauffage du gymnase Saint Exupéry et des écoles
- projet Forêt Bleue, chantier participatif de plantation
- Plantation de nouvelles espèces d'arbres dans le parc de L'Houmeau
- Consultation des riverains du quartier de La Genillère et de la rue des Mouettes avant réfection

**Alain RIALHE**  
Conseil des Sages



# L'accession sociale

Pour favoriser l'accession sociale à la propriété dans la Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C) de Monsidun, 19 maisons individuelles en bail réel solidaire (BRS) et en location accession (PSLA) ont été construites en conformité avec le P.L.U.i et le cahier des charges de la Z.A.C. Des logements comprenant deux ou trois chambres avec une cuisine ouverte sur une pièce de vie donnant sur une terrasse pourvue d'une pergola en bois naturel qui bénéficient également d'un local à vélo et des stationnements privatifs.

Ce programme s'inscrit dans une véritable politique en faveur de l'accession sociale souhaitée par la commune de L'Houmeau. Pour les acquéreurs sous plafond de revenus, les avantages sont nombreux : le taux de TVA est à 5.5% et un prix inférieur au marché local mais surtout une clause anti-spéculative encadrant le bail réel solidaire qui rend les logements durablement abordables car ils ne pourront être légués ou revendus qu'à des personnes dont les revenus sont également en deçà des plafonds.

## Comment fonctionne le bail réel solidaire ?

Le principe du bail réel solidaire (BRS) est la dissociation du foncier et du bâti qui permet de baisser le prix des logements. Vous achetez seulement le logement et vous louez le terrain à l'Organisme Foncier Solidaire (l'OFS) pour un loyer faible, à la signature du bail réel solidaire d'une durée comprise entre 18 et 99 ans car l'OFS ne détient uniquement que le terrain. Vous n'achetez donc que la partie bâtie du logement, ce qui représente entre 20 % à 40 % d'économie en fonction du secteur géographique.

## Qu'est-ce que le prêt social location accession ?

Le PSLA est un dispositif d'accession à la propriété qui permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaire de leur résidence principale à un prix maîtrisé avec un statut de locataire accédant. Si vous le souhaitez, vous pouvez



acheter le logement après l'avoir occupé quelques mois, grâce à la levée d'option. Les logements PSLA doivent être occupés à titre de résidence principale par des personnes dont les revenus sont inférieurs aux plafonds de ressources à la date de signature du contrat.

second semestre 2024 afin de recevoir dans un premier temps environ 69 logements et par la suite à l'horizon 2025, 89 logements complémentaires.

## Le prolongement de la rue Simone Veil et la tranche 3 de la Z.A.C de Monsidun

Prochainement, pour traverser la Z.A.C de Monsidun, les véhicules devront emprunter l'avenue Simone Veil pour rejoindre la rue de La Rochelle. La partie de la rue de La Fontaine qui servait de voie de contournement durant le chantier du nouveau quartier sera fermée à la circulation des véhicules motorisés pour être affectée à la nouvelle piste cyclable qui sera dans la continuité de celle qui borde le quartier de Monsidun.

Concernant la tranche 3 de la Z.A.C de Monsidun qui occupe le secteur situé entre la rue Raymond Jean et la rue de l'Océan, cette zone représente une surface d'un peu moins de 6 ha qui sera commercialisée en deux phases dont une première étape de commercialisation a été lancée à la fin de l'année 2023. Dans la continuité, les travaux d'aménagement sont attendus pour le



**Raymond ESCOBAR**  
Adjoint au Maire Délégué à l'Urbanisme

# Espace Naturel Sensible

préserver la nature et les paysages, valoriser les écosystèmes

La création d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) vise à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels et les champs naturels d'expansion des crues. Créés par les départements, ils permettent à ceux-ci d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces naturels.

## Qu'est qu'un espace naturel sensible ?

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les départements sont compétents pour mettre en œuvre une politique en faveur des ENS. La nature d'un ENS est précisée par chaque Conseil départemental en fonction de ses caractéristiques territoriales et des critères qu'il se fixe.

Généralement, les ENS sont des espaces susceptibles :

- de présenter un fort intérêt ou une fonction biologique et/ou paysagère
- d'être fragiles et/ou menacés et devant être préservés
- de faire l'objet de mesures de protection et de gestion
- d'être des lieux de découverte des richesses naturelles

## Quels objectifs pour les ENS ?

Les espaces naturels sensibles ont pour objectifs :

- de préserver la qualité de sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels
- d'être aménagés pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel

## Les ENS en Charente-Maritime et à L'Houmeau

Soucieuse de protéger et de valoriser son patrimoine naturel et paysager, et notamment le littoral, exposés à de multiples sources de fragilité, la commune a obtenu, en partenariat avec le Conseil départemental de la Charente-Maritime,

la classification des abords du littoral en Espace Naturel Sensible (ENS).

Le réseau « Echappées Nature » rassemble les espaces naturels sensibles de Charente-Maritime : marais doux et salés, prairies humides, plaines et le bocage agricole, milieux littoraux (dunes, falaises, pointes littorales...). Il s'étend actuellement sur 54 000 ha. A terme, le Département et ses partenaires, dont les communes, comptent préserver 100 000 ha, soit 8 % de son territoire.

Afin de préserver le patrimoine naturel et paysager de la Charente-Maritime, un programme d'actions a été défini dans le Schéma Départemental d'Espaces Naturels Sensibles (SDENS), selon 5 axes :

**Acquérir** : Acheter des terrains protège durablement les ENS et permet d'effectuer des travaux

**Connaître** : Des études, des suivis scientifiques sont régulièrement réalisés sur chaque site, afin d'identifier leur intérêt et leur fragilité écologique.

**Gérer** : Pour maintenir et développer l'intérêt écologique des espaces naturels sensibles, des travaux adaptés d'entretien et de restauration des milieux, tels que la fauche, le pâturage, ou la démolition de bâti sont mis en œuvre.

**Aménager/valoriser** : Les Echappées Nature vous accueillent grâce à des aménagements adaptés à leur fragilité et à votre sécurité : panoramas, sentiers d'interprétation, maisons de sites...

**Mobiliser/communiquer** : Le Département mobilise au moins une trentaine de partenaires pour déployer ces actions de préservation et de valorisation.

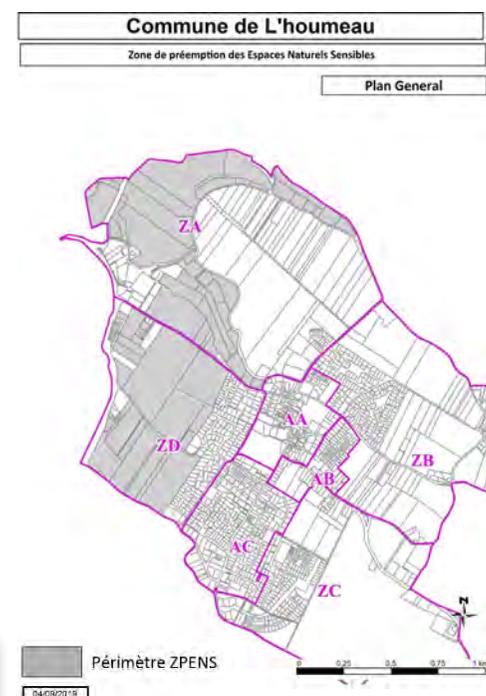


Tous sont rassemblés autour d'une même identité, « Les Echappées Nature ».

La situation est urgente. De récentes études montrent que l'air de notre département, et notamment celui de l'Agglomération rochelaise, est exposé et pollué aux pesticides prosulfocarbés, en plus de la pollution au glyphosate. Les terres agricoles situées dans le périmètre de l'ENS, conjuguées aux vents d'Ouest et à des méthodes parfois intensives de production, sont susceptibles d'exposer le bourg et ses habitants à divers polluants néfastes pour la santé.

En 2023, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition à l'amiable de 2 terrains situés dans l'ENS de L'Houmeau :

- Un premier terrain d'une surface de 46 400 m<sup>2</sup> (parcelle ZD 9)
- Un second terrain d'une surface 4 190 m<sup>2</sup> (parcelle ZA 94)



Wilfried MONTEAU  
Directeur Général des Services

# Le point sur les finances de la commune

La commune est dans l'obligation d'investir sans cesse pour améliorer le cadre de vie de ses habitants (entretien des bâtiments, des routes, ...). Pour ce faire nous devons agir sur deux leviers :

- Maîtriser les frais de fonctionnement pour dégager des moyens financiers.
- Recourir à l'emprunt car il serait utopiste de ne compter que sur la marge de financement en raison des montants à engager.

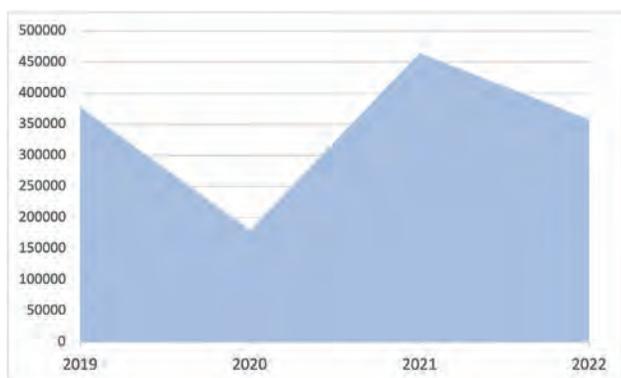
Mais cela doit être piloté et suivi. Pour contrôler la santé financière de notre commune nous devons suivre trois indicateurs :

- La capacité d'autofinancement brute,
- La capacité de désendettement,
- La dette par habitant,

Avec pour préoccupation de rester dans l'épure des communes qui nous ressemblent, c'est à dire de 2000 à 3500 habitants.

## La capacité d'autofinancement brute (CAF) :

Le graphique montre une certaine constance dans les moyens que nous dégageons par la maîtrise des coûts de fonctionnement source de notre marge de manœuvre pour financer le remboursement de la dette et poursuivre nos investissements.

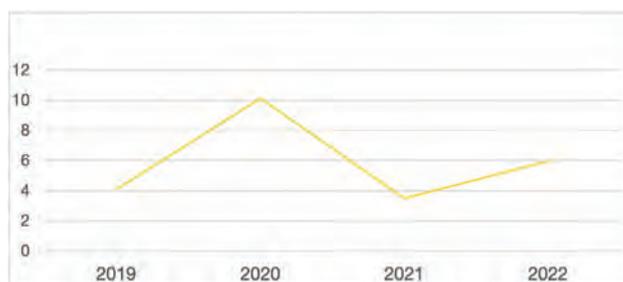


Depuis 2019 elle est supérieure à 340 000 €. En 2022, la CAF brute représente 116 € par habitant contre 122 € pour les communes similaires. Exception faite de l'année 2020 marquée par la COVID (fermeture des services de l'enfance-jeunesse et de la restauration scolaire pendant 3 mois) cet indicateur reste très positif. Il a permis de financer les investissements, sans emprunt, des exercices 2022 et 2023.

## La capacité de désendettement :

Ce deuxième graphique montre sur la gauche un nombre d'années. Il s'agit d'un indicateur qui répond à la question : en combien d'années une collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle utilise pour cela sa capacité d'autofinancement brute ?

C'est évidemment en rapport avec les emprunts contractés pour investir dans les aménagements communaux.

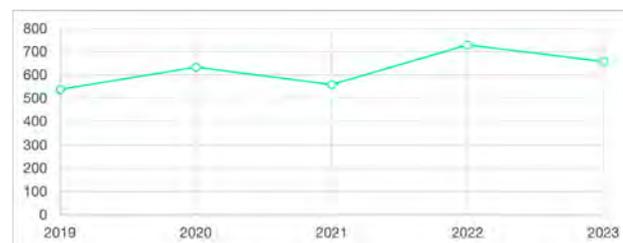


Vous constaterez un pic en 2020 dû aux emprunts rendus nécessaires en particulier pour la rénovation du gymnase. Ce ratio s'est nettement amélioré en 2021 et sera encore meilleur en 2023 du fait qu'aucun emprunt n'a été réalisé cette année.

Si on compare L'houmeau aux communes de même taille, notre commune est à 4 ans contre une moyenne de 3,6.

Cet indicateur est particulièrement suivi car il doit être inférieur à 12 années, seuil d'alerte pour la préfecture.

## La dette par habitant :



La charge de la dette par habitant doit rester raisonnable. Cet indicateur permet de rapporter l'encours de la dette à la population.

En 2023, il est de 656 € alors que pour les communes qui nous ressemblent il est 677 €.

Comme pour la capacité de désendettement, ce ratio va diminuer en 2024 en l'absence d'emprunt cette année. A titre d'exemple c'est un capital de 212 285,23 € qui a été remboursé en 2023, réduisant ainsi le montant de la dette.

En conclusion, le challenge qui s'offre à nous est de maintenir le niveau d'équipement de L'houmeau dans un contexte économique particulièrement agité, sans pour autant dégrader la trésorerie, maintenant ainsi la bonne santé financière de la commune.

**Claude PAIN**  
Conseiller Municipal  
Délégué aux finances

**Romain MICAUD**  
Agent en charge des finances

# Commerces : bienvenue aux nouveaux !

Faire son marché sur la place du 14 juillet à L'Houmeau est entré dans les habitudes des L'Houméens. Chaque mercredi et samedi matin la place fourmille d'activités. En 2023, les habitués ont pu constater quelques changements dans les étals. En effet, depuis cet été Laurana et Cédric sont arrivés avec leur « manège à pâtisseries ». Ils proposent des biscuits, cookies et des pâtisseries fabriqués à quatre mains avec des produits bio et locaux. A l'automne, c'est Elliott Pires qui a installé son étal de poissons et de crustacés à L'Houmeau. Jeune poissonnier et pourtant ancien marin-pêcheur puis vendeur en étal il a finalement choisi de travailler à son compte. Sur la place du 14 juillet tous les mercredis et les samedis.

De l'autre côté de la place du 14 juillet, le L'Houméen a également pu constater du changement du côté du restaurant. Christelle et Ludovic Colon les patrons du « Galet doré » ont cédé la place à Emmanuelle et Brice et leur restaurant le « Briemm ». Brice travaille en cuisine quand Emmanuelle officie en salle. Le nouveau restaurant propose une carte bistronomique et gourmande.

Du côté de la zone artisanale, au 12 rue des Tamaris, l'équipe de CT santé a ouvert les portes d'un centre de santé. Une équipe composée d'un kinésithérapeute, d'un ostéopathe et d'un coach va prendre soin de votre santé en proposant des séances de gym douce ou de cross fit pour tous, enfants et adultes. La prévention par le sport est leur credo.

**Jacki JOYEUX**  
Conseiller Municipal  
Délégué aux commerces



▲ Brice et Emmanuelle du BRIEMM



▲ L'équipe du CT Santé



▲ Laurana et Cédric du Manège à Pâtisseries



▲ Elliott Pires le nouveau poissonnier

## GCSMS

### Part'âges : En faveur du maintien à domicile

Le CCAS de L' Houmeau a une politique d'action sociale forte afin de favoriser le maintien à domicile. Porté par la Majorité Municipale et l'ensemble du Conseil d'Administration, cette orientation politique est essentielle pour garantir les conditions sécurisantes au maintien à domicile des plus fragiles, contribuant ainsi à leur autonomie et bien-être.

En juin 2019, le CCAS de L'Houmeau a décidé d'adhérer au Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale « Part'Âges » de l'agglomération rochelaise. Piloté par le CCAS de La Rochelle, il a pour but de renforcer le service rendu aux administrés en matière d'aide à domicile public et de leur assurer une pérennité économique. Ce sont 4 services d'aides de la CDA qui interviennent sur tout le territoire dont deux plus particulièrement sur la commune de L' Houmeau : le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de Nieul-sur-Mer et celui de La Rochelle.

Le CCAS de L'Houmeau soutient financièrement les foyers concernés en fonction du nombre d'heures d'aides à domicile effectives sur notre commune en complément de celle déjà apportée par le Département de la Charente-Maritime au travers des demandes d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) et de Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Cette contribution financière du CCAS n'est ainsi pas supportée par les principaux concernés, les soulageant de ce poids financier. Depuis notre adhésion au GCSMS, le nombre de bénéficiaires ne cesse d'accroître, ce qui témoigne d'un réel besoin : de 8 en 2020 à 19 en 2022. Ainsi, ces 19 l'houméens ont bénéficié de 3244 heures d'aide à domicile et la participation financière du CCAS s'est élevée à 9732 €.

**Idalina BENARROUS**  
Adjointe au Maire  
Vice-Présidente du CCAS

**Aurélie PICHARD**  
Agent en charge du CCAS

Groupement de Coopération Sociale  
et Médico-Sociale - Aide à domicile

# part'âges

Votre service d'aide et de soins sur  
l'agglomération rochelaise



Un service  
de proximité  
pour tous

- Une équipe de professionnels qualifiés <
- Un accompagnement individualisé <
- Une prise en charge évolutive <  
en fonction de vos besoins

# Retour sur les actions 2023 du CCAS

## **Cambriolages, vol par la ruse : adoptons les bons réflexes !**

Face à la recrudescence des cambriolages sur la commune de L'Houmeau, le CCAS a organisé au mois d'octobre une réunion d'information sur les risques de cambriolage et de démarchage abusif animée par la cellule de prévention situationnelle de Gendarmerie de la Charente-Maritime.

Les quarante personnes présentes ont pu échanger sur les bons réflexes à adopter pour éviter les cambriolages (protection des divers accès au logement, opération tranquillité vacances, ...), le démarchage ou encore les différentes arnaques sur internet.



## **Aider un proche à domicile : quelles aides au quotidien ?**

Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale de L'Houmeau a souhaité mettre en place plusieurs actions à destination des aidants pour les informer, les former et les sensibiliser à leur rôle au quotidien dans l'accompagnement d'un proche à domicile.

Grâce à une subvention de la Conférence des Financeurs de la Prévention à la Perte d'Autonomie, c'est un cycle de 4 ateliers qui a été proposé aux L'Houméens comprenant une formation aux gestes de premiers secours avec la Croix-Rouge, un groupe de parole avec la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine ou encore la visite d'une maison témoin avec une ergothérapeute de Ré Santé vous.

Au total, c'est une vingtaine de personne qui a participé à ces ateliers répartis sur 2 semaines.



## Heure Civique : un premier bilan

Cela fait maintenant un an que le CCAS de L' Houmeau et le Conseil des Sages se sont engagés dans le dispositif Heure Civique. Initié par l'association Voisins Solidaires, soutenu par le Département de la Charente-Maritime et l'association des Maires de France, il permet d'encourager les habitants de la commune à faire don d'une heure de leur temps ponctuellement pour une action de solidarité en faveur d'un voisin ou d'un administré.

Depuis un an, ce n'est pas moins de 15 missions qui ont été réalisées par les 27 bénévoles inscrits sur L' Houmeau : aide aux collectes de la Banque Alimentaires, petits travaux de jardinage et de bricolage, petits transports en voiture, aide auprès de personnes âgées...

**Si vous avez besoin d'aide à votre domicile, faites appel à l'Heure Civique :  
05.46.50.91.39 / lheurecivique@lhoumeau.fr**

## Le CCAS en faveur de la jeunesse

Le CCAS de L' Houmeau mène tout au long de l'année plusieurs actions à destination des jeunes de la commune en collaboration avec la délégation enfance-jeunesse. Ces actions visent à soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et de favoriser l'accès aux loisirs pour tous.

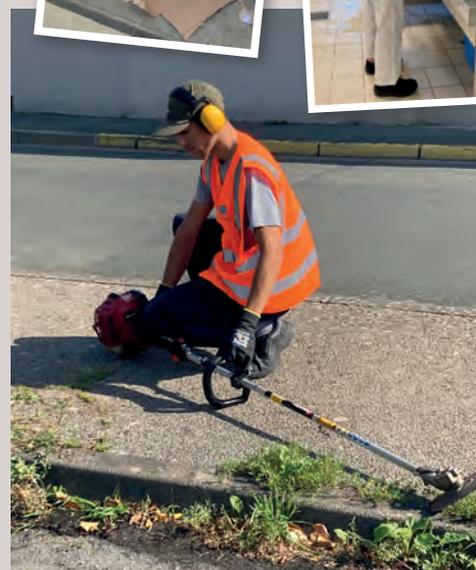
C'est ainsi que pour la troisième année consécutive, six L'houméens entre 16 et 18 ans ont pu participer au dispositif Argent de Poche et bénéficier d'une indemnité de 150 € en échange de quelques heures de travail auprès des services de la collectivité.

Par ailleurs, ce sont seize jeunes âgés de 12 à 17 ans qui ont pu bénéficier d'activités de loisirs à prix réduit tout au long de l'été grâce au Pass'Vac (danse, surf, aviron, sauvetage aquatique...).



### Une écrivaine publique au service de tous

Depuis plus d'un an, le CCAS propose les services de Chantal Chaillé, écrivaine publique pour vous aider à comprendre, rédiger, relire un courrier, un document administratif. Service gratuit et ouvert à tous, il suffit pour prendre rendez-vous de contacter le CCAS au **05.46.50.91.39 / ccas@lhoumeau.fr**.



**Idalina BENARROUS**

Adjointe au Maire Vice-Présidente du CCAS

**Aurélien PICHARD**

Agent en charge du CCAS

## L'Houmeau, mon village animé



tous de s'adresser le meilleur.

En 2023, les L'Houméens ont pu participer à des animations proposées par la Mairie, organisées pour quelques-unes en partenariat avec des institutions et des associations locales. L'année a débuté par la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité qui s'est déroulée au complexe Saint-Exupéry. Rendez-vous important de la vie L'Houméenne, c'est l'occasion pour

La chorale de L'Houmeau, les voix du Chœur, l'Harmonie Sainte Cécile de Puilboreau et le groupe Gift se sont donnés rendez-vous sous le kiosque pour une soirée musicale et familiale. L'été passé, est venu le temps de la rentrée et du rendez-vous des cinéphiles, une séance de cinéma en plein air dans des conditions idéales. Le film « En corps » de Cédric Klapisch a rencontré un vif succès avec plus de 300 spectateurs ! La semaine suivante, le parc a pu accueillir le traditionnel Forum des associations suivi le lendemain du 1<sup>er</sup> rassemblement de véhicules anciens organisé en collaboration avec l'Amicale Rochelaise des Véhicules Anciens. La Ludomobile a investi les lieux à l'automne, profitant des derniers beaux jours.

### 2023, une année solidaire.

Durant plusieurs semaines les associations L'Houméennes ont œuvré pour récolter des fonds pour S.O.S Amitié. Un chèque d'un montant de 1 516€ a été remis aux représentants de l'association lors d'une matinée riche en émotions. Par ailleurs, plusieurs courses pédestres se sont déroulées sur L'Houmeau dans l'objectif d'allier sport et bonne action. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, les étudiants de l'école de commerce ont organisé leur « color run », l'épreuve de 5 km a permis de récolter des fonds pour Action Contre La faim. Le Run des Pertuis, quant à lui s'est déroulé au mois d'octobre et a rassemblé plus de 600 coureurs pour une épreuve de 20 km. Les bénéfices sont reversés à l'association Colore mon hôpital par les Lion's Club de La Rochelle.

### 2023, une année festive dans le parc.

Pour fêter le retour des beaux jours, la commission communication et vie associative a décidé d'organiser une soirée fête de la musique dans le parc.



**Yannick CADET**  
Adjoint au Maire en charge de la communication et de la vie associative

**Marianne BRUNET**  
Responsable du service administratif, communication et vie associative



## Merci

### Des associations ont tiré leur révérence...

2023 aura été marquée par les dissolutions d'associations importantes pour la commune : L'Houmeau Animation, les Tréteaux du Colombier et l'Amicale des anciens combattants.

Au début de l'été, L'Houmeau Animation a annoncé le clap de fin de l'association. Créée en 1998 par Didier et Sylvie Limbourg l'association avait pour objectif de proposer aux L'Houméens de tous âges des animations gratuites tout au long de l'année.

Objectif largement rempli pour cette association qui a malheureusement dû faire face à la crise des vocations des bénévoles. L'ensemble de la Municipalité souhaite renouveler ses

remerciements à ces bénévoles qui ont œuvré pour animer le village pendant plus de 25 ans.

Les Tréteaux du Colombier, se sont retirés de la scène culturelle. Avec le départ de sa présidente et de plusieurs membres de l'association, les comédiens amateurs ont préféré arrêter leurs représentations. Un grand merci à cette jolie troupe pour les soirées théâtrales pleines d'humour proposées durant 11 années d'existence.

Enfin, c'est en cette fin d'année 2023 que l'Amicale des Anciens Combattants, créée en 1921 (voir article dans le L'Houméen n°7) s'est mise au repos.

Faute de successeurs, les anciens combattants de L'Houmeau ont décidé de dissoudre l'amicale qui comptaient encore une quinzaine de membres, dont la plupart était des sympathisants mais peu d'anciens combattants. La Municipalité reprendra le flambeau de l'organisation des commémorations afin que le devoir de mémoire reste envers ceux qui ont œuvré pour notre pays.

Le monde associatif est un monde fragile qui doit sans cesse se renouveler et innover. La Municipalité continuera de soutenir ces femmes et ces hommes bénévoles dévoués aux valeurs associatives de partage et d'amitié. Merci à tous.

# La fête du Port du Plomb : le grand retour !

Organisée en collaboration avec la Municipalité de Nieul-sur-Mer, la 9<sup>ème</sup> édition de la fête du Port du Plomb a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023. Malgré l'incertitude de la météo les visiteurs sont venus nombreux à cette journée de fête dont le thème cette année était « Le sel au Port du Plomb ». Le Comité Culturel et de Loisirs de L'Houmeau, le Club informatique et le Conseil des Sages ont proposé une exposition très complète dédiée au sel, à son histoire et à son exploitation locale. Grâce à un travail de recherche important, l'exposition a connu un vif succès. Vous souhaitez la revoir ou bien vous n'avez pas pu venir la voir ? Vous pouvez le consulter sur le site Internet du club informatique :

Dès 10h les amoureux du Port du Plomb ont pu participer à la randonnée de la mer, se restaurer auprès des stands associatifs et sur les terrasses des restaurants, découvrir le port du Plomb depuis des embarcations en naviguant dans le port ou bien sur le chenal du Gô, ou encore faire des achats au marché de la mer. La Dom's Banda a ensuite ouvert la grande soirée de fête. Contre vents et marées le groupe Gift a animé le temps de restauration et la soirée qui s'est achevée par un magnifique feu d'artifice.

La Municipalité tient à remercier une nouvelle fois les équipes d'organisation des deux communes, élus et agents, ainsi que toutes les associations qui ont fait de cette fête un succès !

**Yannick CADET**

*Adjoint au Maire en charge de la communication  
et de la vie associative*

**Marianne BRUNET**

*Responsable du service administratif, communication et vie associative*



# La vie associative

La Commission communication et vie associative est chargée d'accompagner les initiatives du monde associatif 12 mois par an.

Les bénévoles ne s'économisent pas pour conserver le lien social entre les générations de L'houméens que ce soit en organisant des événements festifs ou en proposant des activités culturelles ou sportives.

Tout au long de l'année, le complexe Saint-Exupéry, la salle de l'Orangerie, la salle de l'aviateur, le stade La Fontaine et la Maison Intergénérationnelles accueillent les adhérents d'une vingtaine d'associations pour leurs activités régulières. Grâce au soutien de la Municipalité et la volonté de leurs bénévoles certaines associations connaissent depuis quelques années un renouveau, une deuxième jeunesse !

C'est notamment le cas de l'association de Judo. Suite à un bouleversement et après avoir connu quelques difficultés le club de Judo de L'houmeau avec plus de 300 adhérents dont 100 enfants cette association a su proposer de nouvelles activités aux plus jeunes. En liens étroits avec l'association de Kenpo (AHKSD) et de Systema, le Judo a ouvert les portes du Dojo afin d'attirer toujours plus de pratiquants !

Cap Aunis, club de foot emblématique du secteur de Lagord, L'houmeau et La Rochelle connaît depuis 3 ans une nouvelle jeunesse. En effet, la nouvelle équipe dirigeante a su prendre le virage des exigences de la Fédération en misant sur la formation de ses équipes d'encadrement et en diversifiant les activités au sein du club. Ainsi depuis 2 ans, Cap Aunis est reconnue au niveau régional, dispose d'une équipe féminine. Le club a créé 2 emplois et participe activement à la vie de la jeunesse locale en intervenant dans les écoles de L'houmeau et de Lagord. Mais "le Cap" n'oublie pas ses activités "historiques" puisqu'il continue d'organiser des lotos, brocantes et autres événements qui permettent de subvenir aux besoins du club. Malgré tous ces efforts, cette année, le club a dû refuser des enfants faute de moyens humains et financiers.

Dans'Encorps est une jeune association à L'houmeau. En effet, cette association a pris le relais de la Gymnastique Volontaire et de Lucart Danse pour ne pas laisser des jeunes danseurs et danseuses sans activités. Actuellement Laëtita, Anouk et Océane proposent des cours de danse moderne, street-danse et classique dans la salle de l'aviateur (à côté de l'école maternelle) et tous les cours affichent complets !

Du côté des grands événements associatifs qui ponctuent la vie du village, 2023 a été marqué par les actions intergénérationnelles : Après-midi dansant, foire aux livres et marché de Printemps de la Promotion de L'houmeau, concours de belote du Club de l'Ormeau, loto et brocante de l'Ecole en Marche, soirée karaoké et après-midis jeux et galette sous flamme de L'houmeau Animation, Printemps des Poètes du Comité Culturel et de Loisirs, marchés aux plantes des Jardiniers de L'houmeau, Expositions de peinture de l'atelier Impression Expression, Puces des couturières et café-couture des Aiguilles de L'houmeau, ou encore les séances du repair café du Club Informatique etc. Autant d'occasions pour les habitants de la commune de se retrouver dans la bonne humeur ! Merci à tous, bénévoles et participants.

**Yannick CADET**

Adjoint au Maire en charge de la communication

**Marianne BRUNET**

Responsable du service administratif, communication et vie associative



▲ Expo peinture



▲ Karaoké



▲ Décorations de Noël



▲ Marché de Noël

▼ Brocante



## Des droits, des devoirs, du respect

**Après une année de travaux des voiries,** nous avons toutes et tous un aperçu du résultat, mais il reste encore beaucoup à faire dans la commune. Soulignons le travail du rond-point en bas de la rue Cormier, par les services techniques, un beau résultat. Place des Poètes, un abribus pour nos collégiens et lycéens.

**Nous devons faire de gros efforts pour notre environnement,** tri sélectif, déjections canines, penser à prendre des sachets pour les ramasser. Car grands et petits devons avoir le regard fixé sol pour ne pas croquer nos chaussures, merci à vous.

**Vacances très animées dans la commune,** pendant l'été, à la plage, beaucoup de véhicules, sur le parking herbeux dans une zone ENS Natura 2000 ?

Ainsi que beaucoup trop de déchets aux pieds (cartons verres).

**Réunion publique :** enfin cela faisait bien longtemps que nous ne nous étions réunis, de nombreuses questions, de la part de nos administrés.

**Un Village toujours en manque de fleurissements,** quelques plantes annuelles, qui ne demandent pas d'arrosage pourraient suffire. Chemin des Sartières, cela ne vous a pas échappé, qu'un batardeau (anti- inondations) a été mis en place, beaucoup de personnes n'ont pas compris pourquoi. Il faut avoir vécu les deux tempêtes sur la commune pour le comprendre, 1999, 2010, des familles l'ont subi ainsi que la commune pour elle un vrai désastre, nous avons des photos très parlantes.

Les marais, les fossés sont dans un état lamentable, l'eau déborde, un nettoyage serait nécessaire, les arbustes à retirer curage des fossés, sans oublier les dépôts sauvages des personnes indélicates ? Monsieur le Maire et votre équipe, il est urgent d'agir.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2024.

**L'opposition un second souffle**

**Lucette RENAUD**

**Danièle PERI**

# Le L'Houméen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

Agenda 2024 Agenda 2024 Agenda 2024 Agenda 2024 Agenda 2024 Agenda 2024

## Janvier

**Samedi 13 janvier à partir de 13h30 : Concours de belote** organisé par la Promotion de L'Houmeau, salle de l'Orangerie.

**Dimanche 14 janvier à midi : Repas des aînés** pour les personnes de plus de 70 ans au Complexe Saint-Exupéry, sur inscription uniquement.

**Vendredi 26 janvier à 18h : Cérémonie des vœux de la municipalité aux habitants**, au complexe Saint Exupéry.

**Samedi 27 et dimanche 28 janvier de 9h30 à 17h : Puces des couturières** organisées par les Aiguilles de L'Houmeau au Complexe Saint-Exupéry.

## Février

**Dimanche 4 février de 10h à 17h : Festival de la Très petite enfance « Petit arbre sème des chansons »** en collaboration avec le Relais Petite Enfance de Lagord et la Compagnie Frangélik, au complexe Saint-Exupéry.

**Samedi 10 et dimanche 11 février : 3<sup>ème</sup> salon du livre de la Promotion de L'Houmeau** au Complexe Saint Exupéry.

**Samedi 17 février à partir de 13h30 : Concours de belote du Club de l'Ormeau**, salle de l'Orangerie. Inscriptions à partir de 13h30, participation 9 euros par joueur, un lot pour chacun, tombola, pâtisseries, boissons.

## Mars

**Dimanche 3 mars : Après-midi dansant de la Promotion de L'Houmeau** animé par David Crouzeau au Complexe Saint Exupéry (12€)

**Samedi 9 mars en soirée : Spectacle de magie familial avec les Amis de la Magie** au Complexe Saint-Exupéry organisé par la Promotion de L'Houmeau.

**Samedi 16 et Dimanche 17 mars : Jeux gonflables au Complexe Saint-Exupéry** organisé par l'Ecole en Marche.

**Mardi 19 mars à 18h30 : Commémoration du 19 mars 1962** au monument aux morts

**Samedi 23 mars : Printemps des Poètes par le Comité Culturel et de Loisirs** au Complexe Saint-Exupéry

**Dimanche 24 mars : Color Run de 5km sur le front de mer** organisé par les étudiants de l'IUT de La Rochelle en faveur d'Action Contre la Faim.

## Avril

**Samedi 6 et Dimanche 7 avril : Marché de Printemps de l'association** pour la Promotion de L'Houmeau Complexe Saint-Exupéry

**Samedi 13 avril : Marché aux plantes de Printemps des Jardiniers** par l'association Au bonheur des Jardiniers de L'Houmeau sur l'esplanade de la Mairie.

## Mai

**Mercredi 8 à 11h : Commémoration du 8 mai 1945** au monument aux morts  
**Du jeudi 23 mai au Dimanche 26 mai : Expositions de peintures organisées par l'atelier Impression-Expression** dans la maison Intergénération et dans la salle du conseil municipal.

**Samedi 25 mai : Balade à vélo à travers la commune** organisée par le CCAS de L'Houmeau.

## Juin

**Dimanche 9 juin : Elections Européennes.** Les 3 bureaux de vote se situent au Complexe Saint-Exupéry.

**Vendredi 14 juin : Concert des jeunes Anglais** au Complexe Saint-Exupéry organisé par le Comité Culturel et de Loisirs.

**Samedi 15 et Dimanche 16 juin : Brocante de l'Ecole en Marche** dans le parc de la mairie.

**Samedi 22 juin : Balade historique dans L'Houmeau** organisée par le Comité Culturel et de Loisirs. Départ du Parc de la mairie.

## Juillet

**Vendredi 26 juillet : L'Houmeau fête les J.O !** Animations associatives toute l'après-midi dans le parc et diffusion sur écran géant de la cérémonie d'ouverture. Buvette et restauration sur place.

## Août

**Samedi 26 août : Concert des jeunes Anglais** dans le parc organisé par le Comité Culturel et de Loisirs.

## Septembre

**Samedi 7 septembre : 3<sup>ème</sup> édition de la Fête de l'Anse** sur le front de mer. Animations musicales, spectacle des arts du feu et feu d'artifice.

**Samedi 14 septembre : Forum des associations et accueil des nouveaux habitants** (inscriptions auprès de communication@lhoumeau.fr)

## Octobre

**Samedi 27 octobre : Run des Pertuis sur le front de mer** en direction de l'île de Ré organisé par les 7 Lions Club de La Rochelle

## Novembre

**Samedi 11 novembre : à 11h30 commémoration du 11 novembre 1918** au monument aux morts (esplanade Charles de Gaulle).

# Informations utiles

L' Houmeau pratique

Services de la mairie	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
<b>Mairie</b>	Tél : 05.46.50.91.91 26 rue de la République accueil@lhoumeau.fr / www.mairie-lhoumeau.fr www.facebook.com/mairiedelhoumeau	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Permanence le samedi matin de 9h à 12h <b>Fermé le mardi après-midi</b>
<b>Marché</b>		Mercredi matin et Samedi matin - Place du 14 juillet
<b>Centre de Loisirs « Le Petit Prince »</b> Service Enfance-jeunesse	Tél : 06.85.80.23.82 - 05.46.50.95.49 enfance.jeunesse@lhoumeau.fr	
<b>Police municipale</b>	Tél : 06.76.72.95.15 Fax : 05.46.50.92.92 police@lhoumeau.fr	
<b>Astreinte des élus</b>	Tél : 06.76.72.95.13	A partir de 17h30 - Samedi, dimanche et jours fériés
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	Tél : 05.46.50.91.39 ccas@lhoumeau.fr	Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
<b>Agence Postale Communale</b>	26 rue de la République ap.lhoumeau@laposte.fr Tél : 05.46.55.39.76	Lundi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h30 Samedi de 9h à 12h

Les services	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b> Délégation Territoriale de La Rochelle-Ré	05.17.83.43.17	SUR RENDEZ-VOUS
<b>Relais petite enfance de Lagord, Nieuil et l'Houmeau</b> Lieu d'accueil enfants-parents LAEP tite pause	06.89.65.45.40	1 bis square des échassiers 17140 LAGORD
<b>Ecole maternelle La Rose</b>	05.46.50.97.77 Rue Pauline Kergomard	
<b>Ecole élémentaire Le Renard</b>	05.46.50.95.47 2 rue Raymond Jean	
<b>Dentiste</b> Dr Canard	05.46.50.93.22 10 rue de La Rochelle	
<b>Ostéopathe</b> Mme Rineau	05.46.07.85.96 10 rue de La Rochelle	
<b>Psychologue</b> Mme Nathalie Pernet	06.18.91.38.14 4 rue de la mer	
<b>Psychologue</b> Mme Valérie Naturel	06.20.52.06.68 6F rue Molière	
<b>Psychopraticienne (Thalasso bains bébé)</b> Mme Pillon	07.60.02.89.15 33 rue des mouettes	
<b>PÔLE SANTÉ</b>	10 avenue François Mitterrand	
<b>Médecins</b> Dr Laurence Guruchategui Dr Céline Laforet	05.46.50.90.05 05.46.41.19.82	
<b>Infirmiers</b> Mme Grollier		
<b>Kinesithérapeute</b> M. Chanot et M. Budail Mme Guilloton	05.46.50.90.91	
<b>DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE</b> Mme Leyre	05.46.41.08.98	
<b>OSTHEOPATHE</b> Mme Dondainas	06.26.96.23.50	
<b>PEDICURE PODOLOGUE</b> Mme Mareau	07.71.77.80.50	
<b>PHARMACIE</b>	05.46.50.96.82	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15 et le samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h
<b>Correspondant Sud-Ouest</b> Yannick Picard	06.83.58.14.44 yannick.picard@club-internet.fr	
<b>TAXI</b>	06.31.34.52.55	
<b>Culte</b> Paroisse Saint Gabriel Eglise Sainte Anne / Père Lucas Astolfi	05.46.37.40.29	messe le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> dimanche à 9h30

Numeros d'urgence	
Services	Coordonnées
<b>SAMU</b>	15
<b>GENDARMERIE</b>	17
<b>POMPIERS</b>	18
<b>TOUTES URGENCES</b>	112
<b>GENDARMERIE DE NIEUL-SUR-MER</b>	05.46.44.51.64
<b>HOPITAL DE LA ROCHELLE</b>	05.46.45.50.50
<b>HELO (l'eau publique)</b>	05.46.51.79.90
<b>ENEDIS (urgences dépannage)</b>	0810.333.017
<b>GRDF (urgences dépannage)</b>	0800.47.33.33
<b>SERVICE ASSAINISSEMENT CDA</b>	05.46.30.35.31



# EUROVIA

## TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

### AGENCE DE LA ROCHELLE

7, rue Ampère  
ZA Corne Neuve  
CS 40001  
17139 DOMPIERRE/MER  
[larochelle@eurovia.com](mailto:larochelle@eurovia.com)  
T/+33 5.46.35.44.44

### Secteur de ROCHEFORT

Le Péré Maillard  
BP 30007  
17780 SOUBISE  
[soubise@eurovia.com](mailto:soubise@eurovia.com)  
T/+33 5.46.82.03.51



**ELISE, 42 ANS**  
**MA FIERTÉ : VALORISER**  
**LES ENTREPRISES LOCALES**

#### EdiPublic RECRUTE DES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H/F)

Chaque jour vous avez à cœur de répondre  
aux besoins de communication  
pour vos clients.

Faites comme Elise, rejoignez-nous !



CONSEIL & CRÉATION | ÉDITION & MOBILIER URBAIN  
COMMUNICATION DIGITALE | IMPRIMERIE | RÉGIE PUBLICITAIRE

Siège social  
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (Futuroscope)  
33 av. des Temps Modernes  
05 49 01 44 11 - [info@edipublic.com](mailto:info@edipublic.com)

Agences : Poitiers - La Rochelle - Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon

[www.edipublic.com](http://www.edipublic.com)



# Boucard Horticulture



*Producteur depuis 1964  
de génération en génération*

Entre le 62 et 64 Avenue du clavier  
17140 LAGORD

**05 46 67 65 99**



**POMPES  
FUNÈBRES  
PUBLIQUES**

La Rochelle - Nieul sur Mer - Île de Ré

**NOS CONSEILLERS AU SERVICE DES FAMILLES  
VOUS ACCOMPAGNENT POUR**

- organisation d'obsèques
- prévoyance funéraire
- travaux pour inhumation
- articles funéraires
- accès chambres funéraires

**NOUVEAU SERVICE :**

**LA MARBRERIE FUNÉRAIRE**

Il n'est pas toujours facile de choisir une pierre du souvenir après la perte d'un être cher.

**VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE À NOS PROFESSIONNELS**  
pour vous accompagner dans le choix de l'ornement idéal.



**POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES**

**7J/7 - 24H/24**

**LA ROCHELLE**  
05 46 51 51 56

Hab 19-17-0100

**NIEUL S/MER**  
05 46 51 11 09

Hab 20-17-0133

**ST MARTIN DE RÉ**  
05 46 51 11 98

Hab 20-17-0138



Raphaël Charbonnier, votre consultant immobilier à l'Houmeau et ses environs, se tient à vos côtés pour concrétiser votre projet de vente ou d'achat.



Estimer le bien



Signer le contrat



Diffuser les annonces



Faire visiter le bien



Négocier le bon prix



Signer l'acte authentique



06 46 37 56 42  
rcharbonnier@efficity.com

Obtenez le prix de votre maison ou appartement en 2 minutes



Maison Maryann  
ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

4 place du 14 juillet - 17137 L'HOUMEAU  
mardi au samedi 7h00-19h00  
dimanche 7h00-13h00

**05 46 42 06 64**

sarlmaryann@hotmail.fr |

